

**Exercice 2020:
Bonne situation financière grâce à la reprise des marchés des placements après le krach dû au coronavirus**

La forte phase ascendante survenue après l'effondrement des marchés des placements a permis à la Caisse de pensions Migros de clôturer l'année 2020 marquée par la pandémie sur une bonne performance nette des placements de 6.5 % (0.6 point de pourcentage au-dessus du benchmark). Toutes les catégories de placements ont atteint un résultat positif. Les placements en actions en particulier ont concouru à la performance réjouissante avec 10.1 %. La catégorie des biens immobiliers a également apporté une contribution supérieure à la moyenne au bon résultat avec un rendement de 6.8 %. Les placements en valeurs nominales ont atteint un rendement de 3.1 % en dépit du contexte des taux d'intérêt bas. La large diversification des actifs conjuguée à une politique de placement durable a eu un effet bénéfique sur le rapport risque-rendement.

Le degré de couverture s'est hissé à 121.9 % (+6.5 points de pourcentage) dépassant ainsi la valeur cible de 2.9 points de pourcentage.

L'exercice se termine avec un excédent des produits de CHF 1.4 milliard dont CHF 0.8 milliard a été affecté à l'augmentation de la réserve de fluctuation de valeurs pour atteindre la valeur cible de 19 % du capital technique nécessaire. Après allocation à la réserve, les fonds libres restants s'élèvent à CHF 643 millions.

Les capitaux de prévoyance ont une nouvelle fois été calculés selon les bases techniques LPP 2015 en application du concept générationnel pour la mortalité avec un taux d'intérêt technique de 1.5 %.

Dans l'ensemble, les placements en capitaux ont progressé de CHF 1.5 milliard pour s'établir à CHF 27.5 milliards, dont 38 % reviennent aux valeurs nominales, 30 % aux placements en actions et 32 % aux placements dans des biens immobiliers.

Les frais d'administration par personne assurée ont diminué de CHF 5.30 pour passer à CHF 87.90, et les frais de gestion de la fortune ont baissé de 1.4 centime pour totaliser 32.3 centimes par CHF 100 de placements.

À la fin 2020, l'effectif des personnes assurées selon le système de la primauté des prestations était de 80 000 assurés (-600 personnes), dont 28 900 bénéficiaires de rentes (+300).

Schlieren, le 11 février 2021